

**L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER PRIVÉ
ET LES PAYS LES PLUS DÉMUNIS :
le cas de la Tanzanie**

Oswald Mashindano



L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER PRIVÉ ET LES PAYS LES PLUS DÉMUNIS : le cas de la Tanzanie

Oswald Mashindano

Introduction

Généralités

Depuis son indépendance en 1961, la Tanzanie s'est engagée à combattre la pauvreté et à améliorer le bien-être de sa population¹. Durant les cinq années qui ont suivi, le pays a fait des progrès réguliers dans la voie de la croissance économique et de la satisfaction des besoins essentiels des citoyens.

Depuis la Déclaration d'Arusha (1967) jusqu'au milieu des années 1980, la Tanzanie a suivi une voie de développement socialiste, qui comptait sur un État fort pour distribuer des bienfaits équitables dans tout le pays. Le modèle économique socialiste se

caractérisait par des contrôles d'un gouvernement central dans les domaines-clés de la politique économique, comme la planification des investissements, la restriction des activités privées, les prix, les salaires, les taux de change et d'intérêt, le rationnement des capitaux et des devises, et les services bancaires.

Au cours des années 1970, la Tanzanie a subi une série de crises qui conduisirent à l'effondrement de son économie. Les améliorations qu'avait enregistrées le niveau de vie et les choses que le pays avait réalisées dans un premier temps après l'indépendance se retrouvèrent sérieusement menacées à la fin des années 1970.

Tableau 1 Indicateurs du développement humain

Indicateurs du développement humain	1960	1970	1980	1987
Espérance de vie à la naissance (en années)	41	45	52	53
Mortalité infantile (pour 1 000 nés vivants)	146	n.d.	120	107
Taux d'alphabétisation (%)	n.d.	33	n.d.	90

Source : B. Ndulu, « Tanzania's Economic Development: Lessons from the Experience and Challenges for the Future », in L.A. Msambichaka et al. (dir.), *Development Challenges and Strategies for Tanzania: An Agenda for the 21st Century*, Presses de l'université de Dar-es-Salaam, Dar-es-Salaam, 1994.

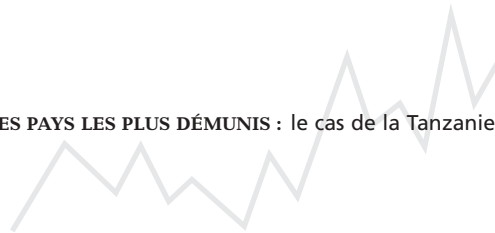


Tableau 2 Indicateurs du développement économique

Variable économique	1966–1970	1971–1975	1976–1980	1981–1985	1986–1992
Taux de croissance réel du PIB (%) ^a	3,9	3,8	2,8	0,7	4,1
Formation brute de capital/PIB	24,2	26,8	28,0	18,1	24,6
Épargne intérieure brute/PIB	17,1	12,9	15,3	10,5	5,1
Solde courant (en millions \$ US) ^b	(4,7)	(157,7)	(256,9)	(241,9)	(231,6)
Solde courant/PIB (%)	(1,3)	7,7	(6,4)	(5,8)	(13,3)
Solde du budget ordinaire/PIB (1966-1991)	0,3	0,8	(0,4)	(4,1)	(4,8)
Solde budgétaire global/PIB (excluant prêts, dons et soutien à l'importation)	(5,3)	(8,8)	(12,6)	(11,5)	(10,9)
Solde budgétaire global/PIB (incluant financement extérieur)	(3,7)	(4,8)	(7,1)	(8,2)	(3,0)
Inflation	2,8	13,7	13,7	30,2	26,2

Notes : a Ce sont les taux de croissance moyens par an.

b Les soldes courants sont également les moyennes annuelles. Ils comprennent les recettes et paiements pour les exportations et importations de marchandises ainsi que les recettes et paiements pour les exportations et importations des autres biens et services. Les premier et dernier soldes (4,7) et (231,6) se rapportent à 1967–1970 et 1986–1988, respectivement.

Sources : F. Musonda, *Tanzania Investment Policy and Performance*, ESRF, Dar-es-Salaam, 2002; et B. Ndulu, « Tanzania's Economic Development: Lessons from the Experience and Challenges for the Future », in L.A. Msambichaka et al. (dir.), *Development Challenges and Strategies for Tanzania: An Agenda for the 21st Century*, Presse de l'université de Dar-es-Salaam, Dar-es-Salaam, 1994.

La situation fut exacerbée par divers déséquilibres macroéconomiques, qui se manifestèrent dans des déficits budgétaires, des déficits de la balance des paiements, un alourdissement du fardeau de la dette, une montée des pressions inflationnistes et un affaiblissement des secteurs de production (voir le tableau 2). La capacité de l'économie de la Tanzanie à financer la fourniture des services sociaux

essentiels fut mise à très rude épreuve. Certains des gains que la précédente décennie avait produits sur les plans de l'éducation, des services de santé et de l'approvisionnement en eau commencèrent à s'inverser. À la fin des années 1970, les revenus nationaux se situaient bien au-dessous des niveaux de consommation, indiquant clairement que le pays vivait au-dessus de ses moyens. Par

conséquent, la Tanzanie s'engagea, au début des années 1980, dans un certain nombre d'initiatives réformatrices afin de résoudre la crise. Depuis le début des années 1980, elle a été un pays en transition vers un système de gestion économique fondé sur le marché, par réaction à la crise économique apparue dans les années 1970. Les grands éléments de son processus de réforme comprennent une libéralisation des échanges et du marché des changes, des réformes dans le secteur parapublic, des réformes dans la promotion des exportations et des réformes de la fiscalité². Comme autres volets, il y a des réformes du secteur financier et des réformes de la fonction publique.

Les initiatives de la Tanzanie en rapport avec les investissements

Les mesures de développement de la Tanzanie sont liées à sa Vision du développement national pour 2025, qui a défini de vastes cibles et objectifs pour le futur développement économique du pays. En 2025, on envisage une Tanzanie qui se comparera aux pays à revenu intermédiaire actuels par la croissance économique et le niveau de vie. Pour atteindre les cibles et les objectifs qui ont été fixés, le gouvernement a lancé de nombreuses initiatives. La principale est la création d'un climat attrayant pour les investissements en Tanzanie. Afin d'attirer les investissements étrangers privés (IEP), la Tanzanie a modifié et édicté plusieurs politiques. Elle a

notamment lancé une nouvelle Politique d'investissement de la Tanzanie en 1996, qui a mené à la *Loi sur les investissements* de 1997. Les autres changements introduits par la loi de 1997 ont compris l'établissement du Tanzania Investment Center (Centre d'investissement de Tanzanie – TIC), dont le mandat a été de repérer les priorités en matière d'investissements, d'instaurer des incitations à l'investissement, de veiller sur les droits des investisseurs et d'instaurer un nouveau processus d'enregistrement pour les compagnies³.

Tableau 3 **Part des investissements étrangers directs dans la formation brute de capital fixe (1988–1998)**

Pays	Part des IED dans la formation brute de capital fixe (%) (moyennes annuelles)
Singapour	27,5
Viet Nam	42,2
Hong Kong	18,6
Taiïwan	2,6
Malaisie	18,3
Corée du Sud	1,5
Chine	10,2
Philippines	8,4
Thaïlande	6,7
Indonésie	4,0

Source : CNUCED, *World Investment Report 2000*.

Au début des années 1990, la Tanzanie a commencé à opter sérieusement pour l'IEP, en partie à cause de l'extrême faiblesse du pays sur le plan de l'accumulation de capital et de l'investissement. Les autres mobiles ont été le fléchissement de l'aide étrangère et le niveau insoutenable de la dette extérieure. Ensemble, ces facteurs ont fait de l'investissement privé hors dettes une source séduisante de financement pour le développement. De plus, le rôle-clé de l'investissement étranger privé dans le « miracle » du développement de certains pays est-asiatiques avait le désir de suivre leur exemple en Tanzanie. Les IED représentaient près de la moitié de la formation brute de

capital au Viet Nam et une part importante des investissements dans trois autres pays d'Asie de l'Est et du Sud : Singapour (27,5 pour cent), Hong Kong (18,6 pour cent) et Malaisie (18,3 pour cent) (voir le tableau 3).

Le présent document évalue les perspectives que l'investissement étranger direct offre à la Tanzanie pour améliorer le taux d'investissement du pays. Il apprécie plus précisément les possibilités et les embûches que présentent les IED quand il s'agit de combler le fossé existant entre épargne et investissement et de procurer d'autres bienfaits à la population du pays.

Tableau 4 Croissance des flux d'IED (1992–2002)

Année	Valeur des IED en millions \$ US	Formation brute de capital (en millions Sh T)	Contribution des IED au total des investissements (%)
1985–1993	23,00 ^a	242 325	—
1994	50,20	566 660	4,8
1995	150,86	597 792	14,7
1996	148,64	627 237	14,2
1997	157,80	700 803	14,4
1998	172,20	902 614	13,1
1999	516,70 ^b	999 650	41,3
2000	463,40 ^b	1 281 046	30,0
2001	327,40 ^b	1 406 302	22,5
2002	240,40 ^b	1 807 750	13,3

Notes : Sh T = shillings tanzaniens.

^a Moyenne annuelle.

^b La valeur des investissements de la période 1999–2002 a été révisée après les résultats d'une étude conjointe de la Banque de Tanzanie, du Bureau national de la statistique et du Centre d'investissement de Tanzanie.

Sources : Banque de la Tanzanie, Bureau national de la statistique et Centre d'investissement de Tanzanie, « Report on the Study of Foreign Private Capital Flows in Tanzania », Dar-es-Salaam, 2001; République unie de Tanzanie, *Economic Survey 1998, 1999, 2000, 2001 et 2002* Cabinet du président, Planification et privatisation, Dar-es-Salaam, 1999–2003.

Une analyse du développement des investissements en Tanzanie

Les investissements étrangers directs ont connu une tendance ascendante en Tanzanie depuis le début des réformes économiques en 1985. La Politique de promotion des investisse-

ments de 1996 et la *Loi sur les investissements* qui en est résultée en 1997 ont attiré en outre un important volume d'IED⁴.

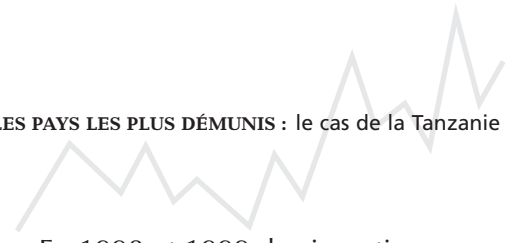
Par exemple, en 2001, les flux officiels estimés des IED sont passés à 327,4 millions \$ US, contre 150,86 millions \$ US en 1995 et une moyenne annuelle de 23 millions \$ US entre 1985 et 1993 (voir le tableau 4).

Tableau 5 **Stocks des IED et des non-IED (1995-1999) en millions \$ US**

Constituants des IED et des non-IED	1995 ^a	1996 ^a	1997 ^a	1998	1999
Constituants des IED					
Participations directes (total)	573,2	618,9	661,2	1 190,7	1 458,6
Prêts intra-compagnies à long terme (total)	39,3	50,2	78,0	372,8	570,9
Prêts intra-compagnies à court terme (total)	5,0	7,5	13,6	39,6	79,4
Crédits-fournisseurs de compagnies liées (total)	2,3	4,8	7,2	34,6	45,5
Stock des IED (total)	619,8	681,4	760,0	1 637,7	2 154,4
Constituants des non-IED (autres passifs)					
Participations de portefeuille (total)	6,3	6,3	6,4	26,9	27,6
Prêts à long terme de compagnies non liées (total)	7,2	9,0	33,4	170,8	251,3
Crédits-fournisseurs de compagnies non liées (total)	13,1	13,4	12,4	47,3	50,2
Autres prêts à court terme de compagnies non liées (total)	1,9	3,4	5,2	50,9	132,0
Stock des non-IED (total)	28,5	32,1	57,3	295,9	460,9
Stocks des IED et des non-IED (total)	648,3	713,5	817,3	1 933,6	2 615,3

Note : ^a La majorité des compagnies interrogées ne déclaraient pas d'informations historiques avant 1998.

Source : Banque de la Tanzanie, Bureau national de la statistique et Centre d'investissement de Tanzanie, « *Report on the Study of Foreign Private Capital Flows in Tanzania* », Dar-es-Salaam, 2001.



La part des IED dans les investissements du pays a ensuite augmenté au cours de la période pour atteindre un niveau record de 41,3 pour cent en 1999.

Malgré cela, l'investissement total en Tanzanie demeure en deçà des 25 pour cent du PIB que la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique considère comme l'investissement minimum nécessaire afin qu'un pays africain atteigne une croissance suffisante⁵. L'accroissement des IED a fait passer le niveau d'investissement tanzanien de 16,4 pour cent du PIB en 1997 à 18,4 pour cent en 2001 et 21 pour cent en 2002. Avec les faibles taux d'épargne intérieure du pays, l'accroissement des IED a aidé à élever le niveau d'investissement global, même s'il demeure inférieur à 25 pour cent du PIB (voir le tableau 2 de l'annexe).

La composition des IEP

D'après une enquête que la Banque de Tanzanie a menée en étroite collaboration avec le Centre d'investissement de Tanzanie et le Bureau national de la statistique, vers la fin de 1999, une grosse proportion des investissements étrangers privés provenait de sources liées aux IED.

Les investissements étrangers privés se composent des IED, des participations de portefeuille (achats d'actions dans les compagnies locales) et de divers types d'emprunts. Mais certains IED sont financés par l'emprunt plutôt que par l'injection de capitaux propres.

En 1998 et 1999, les investissements étrangers directs ont représenté 85 et 82 pour cent de l'ensemble des IEP, tandis que les passifs non reliés aux IED y entraient respectivement pour 15 et 18 pour cent⁶. Au cours de ces deux années, les participations directes ont eu tendance à dominer les constituants non participatifs des IED. Les participations directes ont représenté 73 pour cent en 1998, tandis que les constituants non participatifs des IED formaient les 27 pour cent restants. Les stocks correspondants des participations directes et des constituants non participatifs ont représenté, respectivement, 68 et 32 pour cent en 1999. Les investissements étrangers privés sont donc dominés par les IED, et le stock des IED est à son tour dominé par les participations directes (par opposition aux constituants non participatifs). Cet équilibre est sain car il réduit les risques de faillite que courent beaucoup de compagnies avec un contrôle étranger quand leurs investissements ne donnent pas de bons résultats. Le ratio dettes/participations (sans les éléments non-IED) était de 27:73 en 1998 et 32:68 en 1999. Les ratios correspondants, avec les éléments non-IED, étaient un peu plus élevés, soit respectivement 38:62 (en 1998) et 44:56 (en 1999).

En ce qui concerne les investissements participatifs de portefeuille étrangers, le Parlement tanzanien a adopté, en août 2003, une loi autorisant les investisseurs étrangers à acheter des actions à la DSE (Bourse de Dar-es-Salaam). Avant cette loi, les investisseurs étrangers n'avaient pas, à proprement parler, l'autorisation de participer au marché boursier. Le volume des investissements participa-

L'INVESTISSEMENT dans les pays pauvres : qui en profite ?

tifs de portefeuille étrangers, et leur pourcentage par rapport aux IEP, étaient donc insignifiants.

Le tableau 5 indique que les stocks d'IED en Tanzanie ont augmenté d'environ 32 pour cent entre 1998 et 1999. En 1999, les flux totaux d'IED atteignaient 516,8 millions \$ US et les flux de non-IED, 165,0 millions \$ US. Les IED entraînent donc pour approximativement 76 pour cent dans le total des investissements étrangers privés, tandis que les non-IED formaient les 24 pour cent qui restaient.

Par rapport aux IED de la Tanzanie, les emprunts bancaires à l'étranger ont enregistré une baisse de 12,3 pour cent, le stock d'emprunts étrangers tombant de 3,8 millions \$ US en 1998 à 3,0 millions \$ US en 1999. La plupart des banques du pays n'attachent aucune importance aux emprunts étrangers pour leurs propres besoins financiers et ceux de clients nationaux, car une seule banque sur 16 déclarait emprunter auprès de sources extérieures pour effectuer ensuite des prêts nationaux⁷. Les banques tanzaniennes sont empêchées d'emprunter à l'étranger par des facteurs extérieurs *et* intérieurs poussant à la prudence, comme la disponibilité d'instruments compétitifs à l'étranger, le coût des emprunts, les risques de change et les possibilités limitées de prêts nationaux subséquents. Au niveau intérieur, la possibilité limitée d'effectuer des prêts représente le facteur le plus important, car les banques nationales souffrent d'un surplus de liquidité. La capacité d'absorption du secteur privé est généralement faible. Étant donné ces facteurs, les banques nationales

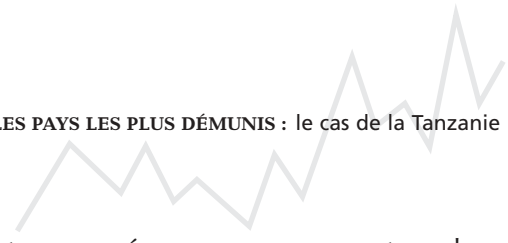
n'attachent aucune importance aux emprunts extérieurs pour la réalisation ultérieure de prêts nationaux. C'est un signal qu'il faut approfondir les marchés financiers locaux.

Les sources et les utilisations des IEP

Il manque des données systématiques sur la répartition des IEP par pays d'origine de même que sur d'autres aspects des portefeuilles d'IEP comme les emprunts extérieurs des banques locales et les investissements participatifs de portefeuille étrangers en Tanzanie. La collecte de données systématiques est un domaine où le TIC doit investir davantage de ressources pour permettre une gestion efficace de l'économie.

Avec ces lacunes présentes à l'esprit, l'information qui est disponible sur les projets d'IED approuvés par le TIC est utilisée pour faire la présente analyse et donne une certaine idée des endroits où vont les IEP et des gens qui les entreprennent.

Les investissements étrangers directs qui s'effectuent en Tanzanie proviennent d'un large éventail de pays qui se situent principalement sur quatre continents : l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Afrique et l'Australie. Certains pays d'Asie apportent aussi une petite partie des IED. L'image qui apparaît quand on se base sur le nombre des investissements étrangers approuvés diffère légèrement de celle qu'on obtient en utilisant la valeur totale des investissements comme critère⁸.



Selon une enquête de 2002 effectuée par l'ONU, une évaluation reposant sur la valeur des investissements favorise généralement les pays ayant des projets d'IED dans l'activité minière et les services comme la banque, les télécommunications et l'hôtellerie, à forte intensité de capital. Le tableau 6 identifie les principaux fournisseurs d'IED en Tanzanie, indiquant le nom de la compagnie et le statut, le type et la valeur des investissements. Comme on peut le constater au tableau 6, neuf des 16 projets sont entièrement nouveaux, les sept restants étant des privatisations (voir aussi le tableau 3 de l'annexe). La répartition sectorielle des IED en Tanzanie, d'après la valeur totale des investissements, favorise de façon disproportionnée les mines (65 pour cent), suivies par les services (19 pour cent) et la fabrication (16 pour cent). La plus grande destination sectorielle des IED est l'activité minière, où l'industrie de l'or vient en tête, suivie par le secteur des services. Pour ce qui est du nombre des investissements étrangers approuvés, près de 50 pour cent des approbations de la période 1990–2000 se sont situées dans le secteur manufacturier (souvent de petits projets), 38 pour cent dans le secteur des services (transports, communications, hôtels et restaurants, construction et services financiers), 15 pour cent dans le secteur primaire et 3 pour cent dans le secteur minier (un petit nombre de gros projets capitalistiques). L'image qui se dégage est plus ou moins la même si on prend pour critère les

taxes payées au gouvernement par les filiales étrangères approuvées. La part des secteurs de la fabrication et des services est bien plus élevée, Tanzania Breweries Ltd. venant en tête, suivie de Tanzania Cigarette Ltd. (voir le tableau 4 de l'annexe).

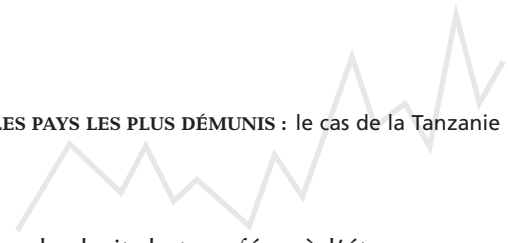
Vers la fin de 1999, le stock d'IED dans le secteur agricole atteignait 151,4 millions \$ US, équivalant à 7 pour cent du total. À noter que le secteur agricole – qui entre pour plus de 50 pour cent dans le PIB, génère plus de 50 pour cent des recettes en devises et constitue le plus gros employeur – continue à traîner derrière les autres secteurs quand il s'agit d'attirer les investissements étrangers. C'est en partie à cause des risques associés aux investissements dans le secteur et c'est aussi dû au manque d'incitations dans la politique.

Sous l'angle de la ventilation sectorielle des IED, les mines, les services et la fabrication viennent en tête. Quant à la ventilation géographique des IED en Tanzanie, elle a eu tendance à marginaliser les régions (le plus souvent rurales) qui ne sont pas aussi actives sur le plan commercial et qui, en raison d'une infrastructure économique moins développée et d'équipements sociaux peu abondants, peuvent moins attirer et appuyer une vaste gamme d'activités industrielles et commerciales. Les régions rurales ont tendance à attirer moins d'IED par rapport aux centres urbains.

Tableau 6 Principales filiales étrangères en Tanzanie (2000)

Compagnie	Pays d'origine	Investissement total (en millions \$ US)	Type d'IED et industries	Statut
Kahama Mining	Canada	610	Mines d'or	Entièrement nouvelle
Geita	Ghana/Afrique du Sud	400	Mines d'or	Fusions et acquisitions
Tanzanie Telecommunications Company	Pays-Bas/France	120	Télécommunications	Privatisée et coentreprise
Voda Com	États-Unis/Afrique du Sud	120	Télécommunications	Entièrement nouvelle
Tanzania Breweries Company Limited	Afrique du Sud	120	Fabrication	Privatisée et coentreprise
Tanzania Cigarette Company Limited	Japon	80	Fabrication	Privatisée et coentreprise
Golden Pride	Australie	77	Mines d'or	Entièrement nouvelle
Afrika Mashariki	Australie	72	Mines d'or	Entièrement nouvelle
Mtibwa Sugar Company Limited	Maurice	48	Fabrication	Privatisée et coentreprise
Kilombero Sugar Company Limited	Royaume-Uni/Afrique du Sud	40	Fabrication	Privatisée
Serena Hotels	Pakistan	33	Tourisme	Entièrement nouvelle
Mic Tanzania	Royaume-Uni	27	Télécommunications	Entièrement nouvelle et coentreprise
Merelani	Afrique du Sud	20	Mines	Entièrement nouvelle
National Bank of Commerce	Afrique du Sud	15	Banque	Privatisée
Indian Ocean Hotels	Royaume-Uni	15	Tourisme	Entièrement nouvelle et coentreprise
Holiday Inn	Afrique du Sud	13	Tourisme	Entièrement nouvelle

Sources : Nations Unies, *UNCTAD Investment Policy Review: The United Republic of Tanzania*, UNCTAD/ITE/IPC/Misc. 9, Nations Unies, Genève, 2002; G.M. Kabelwa, « South African FDI in East Africa: The Case of Tanzania », *Working Paper Series No. 5*, ESRF, Dar-es-Salaam, 2003.



Des politiques et des mesures précises pour attirer et garder les IEP

Parmi les mesures précises que le gouvernement tanzanien a prises pour attirer les IEP, il y a eu l'approbation de la Politique de promotion des investissements en 1996, la simplification des procédures entourant les investissements (par exemple par le biais du Processus d'enregistrement des IED), la mise sur pied du TIC et la publication du Guide national des investissements⁹. D'autres mesures ont consisté à publier les procédures de règlement des différends et à approuver un certain nombre d'incitations à l'investissement (voir l'annexe).

Les éléments incitatifs dans la politique d'investissement de la Tanzanie sont variés. Ils comprennent :

- la ristourne des droits d'importation sur les matières premières;
- le rééchelonnement des paiements de TVA sur les biens d'équipement des projets;
- une TVA au taux zéro sur les exportations de produits manufacturés;
- l'appréciation annuelle des investissements en capital non recouverts dans l'activité minière;
- le report quinquennal de toutes les pertes d'entreprise pour les déduire des futurs gains;

- le droit de transférer à l'étranger 100 pour cent des devises et bénéfices acquis;
- des tarifs d'importation réduits sur les articles d'équipement des projets, un droit d'importation de 5 pour cent pour les investissements dans les domaines prioritaires et de 0 pour cent pour les investissements dans les secteurs de pointe;
- des déductions pour investissement de 100 pour cent au titre de l'impôt tanzanien sur les sociétés dans la première année du revenu;
- l'accès aux terres;
- l'approbation automatique pour employer jusqu'à cinq ressortissants étrangers dans tout projet se voyant accorder un certificat d'incitations.

Même si la majorité de ces incitations s'appliquent en même temps aux investisseurs étrangers (dont le capital initial minimum est de 300 000 \$ US) et nationaux (dont le capital initial minimum est de 50 000 \$ US), les premiers reçoivent, dans une large mesure, un traitement fiscal préférentiel. L'une des grandes incitations qu'offre la *Loi sur les investissements*, c'est la garantie des investissements contre nationalisations et expropriations. La loi prévoit également un taux d'imposition des sociétés de 30 pour cent¹⁰. Mais le gouvernement n'a pas été en mesure d'exploiter la source potentielle de recettes que sont les investisseurs étrangers car l'administration nationale des recettes fiscales manque de capacités pour gérer un régime efficace.

L'INVESTISSEMENT dans les pays pauvres : qui en profite ?

Bien que les données fassent défaut pour prouver la justesse de ces dires et que les recettes fiscales tirées des investissements étrangers aient augmenté, le potentiel de recettes inexploité reste significatif.

Le système des incitations à l'investissement de la Tanzanie se prête à une fuite des capitaux. Les conclusions d'une étude publiée en 2000 par Nyoni en témoignent clairement. L'article 21 de la *Loi sur les investissements* de 1997 garantit à tous les projets détenteurs de certificats d'investissement la transférabilité inconditionnelle de paiements à l'étranger via toute banque autorisée, en monnaie librement convertible. Ces certificats couvrent les rapatriements de bénéfices et dividendes nets, les frais de service de prêts étrangers, les redevances et commissions de transfert de technologie, le produit de liquidations ou de la vente d'immobilisations en Tanzanie et les salaires versés aux expatriés employés en Tanzanie par une compagnie étrangère enregistrée¹¹.

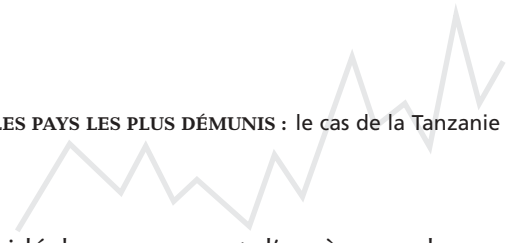
La politique à l'égard de la libéralisation du compte capital

La libéralisation du secteur financier en Tanzanie a surtout visé à accroître l'efficacité dans l'offre des services bancaires et à faciliter les activités des investisseurs dans le pays. Comme grands éléments de ces réformes, il y a eu la privatisation des banques d'État, autoriser des banques étrangères à exercer à côté des banques locales et l'établissement de la Capital Market

and Securities Authority (commission des marchés financiers et des valeurs mobilières) et de la Dar-es-Salaam Stock Exchange (DES – Bourse de Dar-es-Salaam).

D'importants changements sont intervenus dans le secteur financier et les politiques monétaires connexes. La suppression des contrôles des changes sur le compte courant et l'assouplissement du contrôle sur les capitaux se sont effectués dans la seconde moitié des années 1990. Alors que toutes les transactions du compte courant ont été complètement libéralisées en 1996, une libéralisation prudente et progressive a été pratiquée à l'égard du compte capital, afin d'éviter les mouvements de capitaux spéculatifs à court terme. Un compte capital qui est complètement libéralisé encourage les spéculateurs à effectuer des transferts financiers de courte durée, au hasard; cela nuit à l'économie et peut causer une instabilité financière. Le gouvernement de la Tanzanie a donc hésité à complètement libéraliser le compte capital.

Les règles régissant les marchés financiers en Tanzanie permettent à des non-résidents d'acheter des actions à la DSE sous certaines réserves. Par exemple, les non-résidents peuvent seulement acheter des actions de compagnies où l'actionariat étranger ne dépasse pas 65 pour cent. Des résidents doivent détenir les 35 pour cent restants. Mais sur les six entreprises inscrites à la cote par la Capital Market and Securities Authority, deux seulement peuvent vendre des actions à des investisseurs étrangers; les quatre autres sont déjà contrôlées à 65 pour cent ou plus par des intérêts étrangers¹².



Le rôle des IEP dans la stratégie globale de développement

L'incidence des IEP sur l'économie

Le climat d'investissement en Tanzanie s'est considérablement amélioré avec l'accélération des réformes. L'*Africa Competitiveness Report 2000-2001* du Forum économique mondial a classé la Tanzanie au premier rang dans une enquête sur les efforts que faisaient les nations africaines pour améliorer les conditions économiques et d'investissement. Les sondages d'opinion auprès d'entreprises classent la Tanzanie en tête des pays africains pour l'optimisme exprimé au sujet des réformes et des améliorations, indiquant par là une confiance dans le processus de libéralisation et de réforme du marché¹³. L'amélioration du climat en Tanzanie est le résultat de plusieurs facteurs, dont un contexte politique paisible, une solide assise de ressources naturelles, une situation

idéale comme port d'accès pour les États enclavés, et une gestion budgétaire et monétaire responsable. Dans le même temps, les niveaux d'investissement globaux restent trop faibles pour favoriser un développement économique et social important dans le pays. Le potentiel d'expansion des investissements est énorme. Dans cette section, nous évaluerons la façon dont les investissements étrangers privés ont contribué jusqu'ici au développement global du pays, en examinant leur incidence sur différents secteurs de l'économie en Tanzanie.

Les IED, par exemple, ont eu des effets positifs et négatifs sur l'économie. Une information anecdotique montre que la contribution des IED reste trop faible, compte tenu des possibilités qui existent sous l'angle du climat d'investissement favorable et de l'assise de ressources naturelles disponible. Parmi les autres questions soulevées : il existe des menaces pour la sécurité de l'emploi et la sécurité au travail; l'intégration verticale dans le secteur touristique encourage la fuite

Tableau 7 Nombre d'établissements reliés aux minéraux en Tanzanie

Type de licence	Année												
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002 ^a
Reconnaissance	n.d.	n.d.	11	10	30	13	40	21	5	23	n.d.	11	8
Prospection	9	18	72	59	132	100	192	341	321	218	224	182	45
Extraction	2	7	9	4	2	n.d.	5	13	11	11	25	46	3
Négoce de minéraux	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	139	157	n.d.	n.d.	n.d.	19	226	174	11
Total	11	25	92	73	302	270	237	385	389	262	475	413	67

Notes : ^a Les données pour 2002 se rapportent uniquement aux mois de janvier et février.
n.d. = données non disponibles.

Source : Kulindwa *et al.*, 2003.

L'INVESTISSEMENT dans les pays pauvres : qui en profite ?

Tableau 8 **Recettes gouvernementales provenant des redevances (1996–2000)**

Categorie	1996		1997		1998		1999		2000 ^a	
	(en millions Sh T/\$ US)		(en millions Sh T/\$ US)		(en millions Sh T/\$ US)		(en millions Sh T/\$ US)		(en millions Sh T/\$ US)	
	Sh T	\$ US	Sh T	\$ US	Sh T	\$ US	Sh T	\$ US	Sh T	\$ US
Gemmes	117,7	0,203	89,7	0,147	82,3	0,136	202,1	0,253	471,8	0,590
Diamants	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	313,5	0,517	674,9	0,844	1 115,7	1,4
Diamants (exportations des négociants)	14	0,024	20,7	0,034	21,2	0,035	22,8	0,029	53,1	0,66
Or (exportations des négociants)	n.d.	n.d.	11,7	0,019	3,7	0,003	15,6	0,02	10,0	0,013
Or (exportations des grandes mines)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	942,3	1,178	4 813,0	6,0
Or (exportations de Meremeta Ltd.)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Total	131,7	0,227	122,1	0,199	420,7	0,691	1 857,7	2 324	6 463,6	8,663

Notes : Les grandes mines comprennent Golden Pride Project et Ashanti Goldfields-Geita. À noter qu'en raison des difficultés pour obtenir les données de Meremeta Ltd., les montants des redevances payées par la compagnie ne sont pas disponibles bien que celle-ci réalise d'importantes exportations d'or.

n.d. = données non disponibles. Le total pour l'année 2000 ne comprend pas les redevances touchées par Meremeta.

Source : Kulindwa *et al.*, 2003.

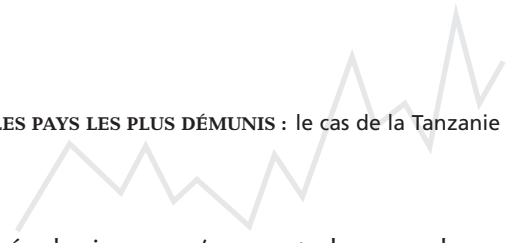
Tableau 9 **Les redevances en pourcentage des exportations totales de minéraux (1996–2000)**

Année	Exportations de minéraux (en millions \$ US)	Redevances (en millions \$ US)	Redevances en % des exportations totales
1996	55,9	0,227	0,4
1997	92,8	0,199	0,2
1998	103,0	0,691	0,7
1999	85,6	2,324	2,7
2000	181,9	8,663	4,8

Source : Kulindwa *et al.*, 2003.

des capitaux; et un bon nombre des incitations offertes aux investisseurs étrangers imposent de plus en plus de sacrifices au pays. En outre, la

propriété des grands investissements est déséquilibrée au profit des étrangers, le partage des avantages n'est pas garanti et les investisseurs



sont souvent peu soucieux d'atténuer les conséquences environnementales des activités de production. La liste des préoccupations est probablement beaucoup plus longue. Pour prouver le bien-fondé de ces affirmations, on a besoin de statistiques. Or, les données manquent généralement pour la Tanzanie. Quoique la fuite des capitaux soit un vrai problème, les données pertinentes ne sont pas disponibles auprès de sources officielles. Le fait que l'agriculture et d'autres domaines n'aient pas attiré des IED convenables laisse entendre que leur contribution à la réduction de la pauvreté nationale est faible.

Bien qu'ils attirent les entrées de capitaux, l'absence de restrictions au rapatriement des bénéficiaires et le droit de transférer 100 pour cent des devises et des bénéficiaires à l'étranger n'encouragent pas seulement la fuite des capitaux : ils la facilitent. Qui plus est, on dit que la Tanzanie perd d'énormes montants de recettes publiques à travers l'intégration verticale dans le secteur touristique, où tous les services fournis aux touristes en Tanzanie sont payés dans le pays d'origine; elle est ainsi privée de toutes les recettes fiscales associées¹⁴.

Les conséquences écologiques de l'expansion du tourisme et des industries extractives comme les mines deviennent manifestes en Tanzanie¹⁵. Parmi les problèmes écologiques liés au tourisme, il y a les rejets d'effluent dans la mer, la destruction de la mangrove, l'érosion des plages et la dégradation des réserves naturelles. Les ébéniers se sont également raréfiés avec l'essor du commerce des sculptures en bois. Les problèmes

écologiques qu'on peut observer dans les communautés minières comprennent l'accumulation ultérieure du mercure dans les sédiments et sa bio-amplification dans la chaîne alimentaire à l'intérieur de l'écosystème aquatique.

D'un autre côté, de nombreux secteurs en Tanzanie ont attiré une quantité impressionnante d'investissements étrangers privés. Parmi les principaux figurent les secteurs de la fabrication, du tourisme, de la construction, des transports, des mines, des services financiers et des télécommunications¹⁶. Les sous-sections qui suivent portent sur les effets des nouveaux investissements dans trois secteurs.

Mines

Comme on peut le voir au tableau 7 dans le total des activités liées aux minéraux, alors que 11 licences seulement ont été délivrées en 1990, le nombre de celles approuvées en 1999 et 2001 a été respectivement 262 et 413.

Le secteur minier a enregistré une croissance remarquable, à en juger d'après des indicateurs comme le nombre et la valeur des investissements, les possibilités d'emploi, les recettes d'exportation, le volume de production et les nouvelles découvertes de réserves de minéraux. Le tableau 8, par exemple, montre que les redevances encaissées par le gouvernement sont passées de 0,227 million \$ US en 1996 à 8,663 millions \$ US en 2000 (ou 32 fois plus).

L'INVESTISSEMENT dans les pays pauvres : qui en profite ?

Toutefois, la proportion des redevances par rapport au total des exportations de minéraux est insignifiante (voir le tableau 9), même si elle est passée de 0,4 pour cent en 1996 à 4,8 pour cent en 2000.

Finance

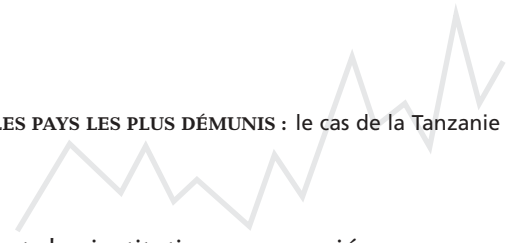
Comme on l'a déjà fait remarquer, la participation d'établissements privés locaux et étrangers augmente dans le secteur financier. Au total, 19 banques et établissements financiers non bancaires étaient établis en Tanzanie en juillet 2002. Seize des banques sont des banques où les intérêts majoritaires privés sont étrangers, deux sont des banques locales privées et une est une banque d'État. La prolifération d'acteurs privés dans le secteur financier s'est traduite par une augmentation de la concurrence et un accroissement de l'efficacité dans les activités bancaires du pays. Les banques étrangères ont monté un capital de base et une clientèle, qui a inclus de grandes sociétés internationales en même temps que des entreprises locales publiques et privées. Ainsi, à la fin de 2000, la Standard Chartered Bank avait accumulé un capital de base dépassant 220 millions \$ US. En outre, les nouvelles banques ont introduit plusieurs produits et services novateurs qui n'existaient pas auparavant en Tanzanie, dont les services Internet pour sociétés clientes (le premier service du genre en Afrique de l'Est) qui permettent aux entreprises clientes de la région d'accéder à leurs comptes ou de faire affaire par services bancaires électroniques. En plus d'accroître les possibilités d'emploi en Tanzanie, ces banques ont favorisé l'acquisition de

nouvelles technologies et de meilleures compétences par le biais de la formation des employés. Le nombre actuel des employés de la Standard Chartered Bank, de Citibank et de l'Amalgam Bank of South Africa, par exemple, est respectivement 190, 100 et 934.

Le secteur financier formel de la Tanzanie a connu de gros changements depuis les réformes sectorielles de la dernière décennie. La privatisation et les intérêts étrangers ont eu un effet sur l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises et du secteur rural. À la suite de ces réformes, la plupart des banques et des établissements financiers se sont retirés des zones rurales et se concentrent aujourd'hui dans les centres urbains. Plus de 80 succursales de l'ancienne Banque nationale de commerce qui étaient situées dans des régions rurales ont ainsi fermé au cours des années 1990¹⁷.

Télécommunications

Le gouvernement a autorisé la participation du secteur privé à la fourniture des services autres que de base, comme les services Internet, les téléphones portables, la vente et l'installation de matériel (téléphones, télécopieurs, télex, etc.), et au câblage des locaux des abonnés. À noter que la licence pour les investissements à valeur ajoutée et les opérateurs terrestres locaux de téléphones portables prévoit que la part des actionnaires locaux doit être d'au moins 35 pour cent et que celle des actionnaires étrangers ne peut pas dépasser 50 pour cent.



Les services de télécommunication qui sont maintenant fournis à travers le pays ont permis l'accès à certains villages reculés par :

- services téléphoniques de base et à appareils fixes;
- services de cellulaires portables;
- services de téléphones à carte;
- communication publique de données;
- services de communication Internet.

Outre les améliorations qui en ont résulté dans la technologie locale, les services de télécommunication et la compétitivité des prix, cela a créé de nouvelles possibilités d'emploi dans le secteur. Par exemple, le nombre des lignes de téléphone installées est passé de 76 369 en 1991 à 126 515 en 1999, et à 177 802 en juillet 2001, avec un central d'une capacité de 234 640. Les compagnies étrangères ont aussi conçu de nouvelles et meilleures compétences techniques et de gestion qui ont aidé à améliorer le fonctionnement des compagnies locales. Il en est résulté une explosion dans l'offre des services de cellulaires et une chute des prix des combinés. Les retards dans l'installation de lignes fixes ont été largement éliminés.

La politique de privatisation en Tanzanie

Le développement du secteur privé (DSP) constitue l'une des priorités de la politique d'investissement de la Tanzanie. Avec la mise en place du cadre de politique macroéconomique

et des institutions appropriés, un solide secteur privé peut générer des recettes pour les gouvernements, améliorer l'efficacité et encourager la concurrence. Il est important que, pendant les entrées d'IEP, le secteur privé national ne soit pas désavantagé. La stratégie DSP de la Tanzanie repose en partie sur la privatisation des entreprises publiques. À la fin de juin 2002, la Parastatal Sector Reform Commission ou PSRC (commission pour la réforme du secteur parapublic) avait terminé 469 opérations de désengagement¹⁸. Ces unités étaient cédées par le biais de coentreprises entre investisseurs locaux et étrangers, de ventes directes, ou bien de locations et de liquidations, le plus souvent au profit d'investisseurs nationaux.

La majorité des entreprises achetées par des investisseurs nationaux étaient relativement petites tandis que celles acquises par des investisseurs étrangers (souvent des sociétés transnationales) étaient les grosses compagnies comme Tanzania Breweries et la Tanzania Cigarette Company. La plupart de ces entreprises potentiellement rentables ne fonctionnaient pas à plein rendement et leurs fabriques étaient en piètre état¹⁹. Leur acquisition exigeait de gros investissements dans la rénovation, de nouveaux équipements, le service des dettes impayées et les ressources humaines.

Le capital d'investissement prescrit par la PSRC – 50 000 \$ US (le montant était initialement 100 000 \$ US) – a limité la participation des investisseurs locaux qui ont, pour la plupart, une petite capacité financière. Néanmoins, la majorité des plus

petites compagnies privatisées se trouvent aujourd'hui entre les mains d'investisseurs locaux. Les entreprises qui génèrent de moindres profits dominent cette catégorie, tandis que les sociétés dont la valeur et les bénéfices potentiels sont plus élevés sont la propriété d'investisseurs étrangers. Ainsi, la politique de privatisation en Tanzanie a fait en sorte que beaucoup de grandes compagnies (le plus souvent d'anciennes entreprises parapubliques) sont passées sous contrôle étranger.

Les taxes et les répercussions pour la politique fiscale

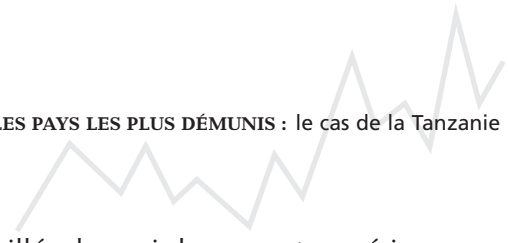
Les réformes fiscales, comme la rationalisation et l'élargissement de l'assiette fiscale, ont constitué un important volet du programme de réformes économiques de la Tanzanie. Tout au long des années 1980 et au début des années 1990, les réformes fiscales ont visé à simplifier la fiscalité et à accroître le recouvrement des recettes. Une TVA (taxe sur la valeur ajoutée) a été instituée en 1998 pour remplacer la taxe de vente et une partie du droit de timbre et des taxes sur les spectacles.

En 2002, l'impôt général des sociétés en Tanzanie était de 30 pour cent. Ce taux est similaire à ceux des autres pays de l'Afrique subsaharienne, excepté le Ghana (35 pour cent) et le Zimbabwe (25 pour cent). La Tanzanie n'a pas de retenue fiscale sur l'intérêt, contrairement aux 20 pour cent imposés par l'Afrique du

Sud et aux 5 pour cent du Ghana. La retenue fiscale sur les dividendes est de 10 pour cent, ce qui est moins que le taux sud-africain de 12,5 pour cent et les 20 pour cent du Zimbabwe. La TVA sur les biens d'équipement est zéro et elle est de 20 pour cent sur les biens autres que d'équipement et les services. Dans le secteur minier, les redevances sont fixées à seulement 3 pour cent des recettes de vente nettes; aucune redevance ne sont payées sur les gemmes taillés et polis, pour encourager les investissements dans la transformation des minéraux qui peut profiter à l'économie locale par le biais de l'emploi créé et des rentrées fiscales.

Il y a deux points reliés au système fiscal en Tanzanie. D'une part, on avance que, malgré ces réformes, le secteur privé doit supporter une série de taxes locales à travers les multiples licences, permis, droits et prélèvements locaux qui imposent d'autres coûts de transaction aux investisseurs²⁰. La multiplicité des taxes et l'absence de transparence des procédures, qui encouragent la corruption, constituent des obstacles pour les investisseurs locaux et pourraient agir comme des barrières aux entrées et aux opérations d'IED dans le pays.

D'autre part, il y a des gens fermement convaincus que la Tanzanie concède plus qu'il est nécessaire au nom des « incitations à l'investissement »²¹. Paradoxalement, les deux affirmations sont correctes et ne valent pas uniquement pour la Tanzanie. Ce sont des problèmes fréquents pour beaucoup de pays en développement et ils constituent des obstacles au développement durable



en Tanzanie. Il est donc urgent que le gouvernement élabore un régime fiscal avec des règlements et une promotion des investissements qui soient rationalisés – un régime qui assurera des rendements équitables et transparents aux Tanzaniens par le biais des recouvrements fiscaux.

Les résultats commerciaux, les zones franches pour l'industrie d'exportation et les IEP

La politique commerciale est cruciale pour faciliter les importations nécessaires à la production et encourager les exportations. Améliorer le cadre du commerce en Tanzanie est donc un facteur déterminant pour attirer les investissements étrangers privés.

La Tanzanie a aujourd'hui une économie relativement ouverte. L'affectation des devises, les licences d'importation, les taux de change, notamment, ont été libéralisés. Du côté des choses positives, un bon nombre des formalités bureaucratiques, pesantes, et prenant beaucoup de temps (telles que les formalités d'import/export et de licences) ont été rectifiées ou sont en train d'être réformées.

Trois grands domaines réclament une énorme attention si on veut retirer plus d'avantages des IED. Premièrement, l'ouverture des échanges a créé des importations

illégales qui demeurent un sérieux problème en Tanzanie²². Les contrôles à la frontière ont besoin d'être renforcés et des mécanismes de coordination efficaces s'imposent également, notamment aux plus hauts échelons politiques. Deuxièmement, la libéralisation économique en général et la libéralisation du commerce en particulier n'ont pas amené une croissance des exportations proportionnée au volume grandissant des importations. La Tanzanie reste un pays fortement tributaire des exportations de produits primaires. Alors que les exportations de produits agricoles ont chuté de 50 pour cent par rapport à leur niveau de 1996, celles de minéraux ont septuplé (voir le tableau 10). Pendant ce temps, les exportations de produits manufacturés diminuaient de moitié. Il y a un potentiel de diversification et d'expansion de la base d'exportations du pays qui demeure inexploité malgré la libéralisation des échanges et des investissements.

Les liens des IEP avec l'aide étrangère

L'aide publique au développement (APD) fournie à la Tanzanie a baissé²³. Les données montrent que le pays a reçu 617 millions \$ US d'APD durant la période 1995-1998, un chiffre nettement inférieur aux 876 millions \$ US de la période 1990-1994.

En part du produit national brut (PNB), l'APD est tombée de 28 pour cent à 13 pour cent entre 1990 et 1998. L'APD par habitant a aussi diminué de 46 pour cent à 31 pour

L'INVESTISSEMENT dans les pays pauvres : qui en profite ?

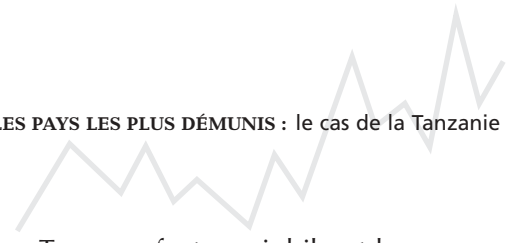
Tableau 10 **Valeur des exportations traditionnelles et non traditionnelles**
(en millions \$ US)

Produit	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Variation en % (2001- 2002)
Produits agricoles								
Café	136,11	119,28	108,74	76,60	83,70	57,10	35,22	(38,32)
Coton	125,33	130,38	47,63	28,50	38,00	33,70	28,63	(15,04)
Sisal	5,32	9,12	6,78	7,30	5,60	6,70	6,55	(2,24)
Thé	22,54	31,83	30,43	24,60	32,70	29,00	29,60	2,07
Tabac	49,24	53,64	55,39	43,40	38,40	35,70	55,52	55,52
Noix de cajou	97,77	91,08	107,32	100,90	84,40	56,60	46,59	(17,69)
Clou de girofle	—	—	—	19,90	10,00	12,30	3,96	(67,80)
Total partiel	436,31	435,33	356,29	301,20	292,80	231,10	206,07	(10,83)
Produits non traditionnels								
Produits pétroliers	15,79	7,12	0,10	0,40	0,00	0,00	0,00	—
Minéraux	55,85	51,08	26,37	73,30	177,40	302,23	383,76	26,98
Biens manufacturés	122,80	111,33	35,69	30,10	43,10	56,16	65,90	17,34
Autres exportations	133,01	147,70	170,08	138,40	149,90	186,95	246,82	32,02
Total partiel	327,45	317,23	232,24	242,20	370,40	545,34	696,48	27,71
Total général	763,76	752,56	588,53	543,40	663,20	776,44	902,55	16,24

Source: République unie de Tanzanie, Economic Survey 2002, 2003a.

cent durant la même période. D'un autre côté, les entrées nettes d'IED sont passées de 14 millions \$ US à 116 millions \$ US par an et ont ainsi compensé environ la moitié de la baisse de l'APD. En 1990, la part des IED dans le total des flux de ressources était négligeable, mais elle allait atteindre 15 pour cent en 1998.

Il y a un haut degré de complémentarité entre l'aide et les IED. L'aide à la Tanzanie sert à financer les projets d'infrastructure, l'assistance technique, le soutien budgétaire et l'allègement de la dette. L'aide étrangère a également appuyé différents secteurs économiques et sociaux (comme l'élevage, la santé et l'éducation) et le



financement d'activités de recherche. La majorité des IED dans les secteurs du tourisme, de la fabrication, des mines et de la construction dépendent fortement des services des ports (ports maritimes et aéroports) qui se sont développés, dans une large mesure, grâce à l'aide.

Tous ces facteurs inhibent les investisseurs en Tanzanie, en ajoutant au coût des affaires et en sapant les efforts qui visent à développer un secteur privé compétitif.

Le rôle-clé de la bonne gouvernance

Malgré les réformes économiques radicales, le climat d'investissement en Tanzanie se heurte à de nombreux défis, qui ont miné les effets potentiellement positifs des investissements nationaux et des IEP.

Ces défis comprennent la trop grande bureaucratie parmi les institutions gouvernementales qui crée un terrain propice pour la corruption et ajoute au coût des affaires.

En outre, la justice n'apporte pas le soutien qui convient aux investisseurs. Comme problème critique, il y a le fait que, souvent, le respect des contrats ne peut être assuré par le biais des tribunaux, à cause des arriérés, des incompétences et de la méconnaissance ou l'ignorance du droit commercial dans le système judiciaire. Ces problèmes sapent la confiance des investisseurs et minent la sécurité de leurs avoirs et/ou de leurs investissements.

De surcroît, la situation de l'ordre public a un effet défavorable sur le climat d'investissement.

Résumé, conclusions et recommandations

La Tanzanie est dotée d'une abondance de ressources naturelles productives puisqu'elle possède des terres arables, diverses matières premières, de l'eau et des ressources minérales, et elle jouit d'une situation géographique exceptionnelle en Afrique. Toutefois, à cause du manque de capitaux et de compétences, le pays n'a pas les moyens de mettre pleinement en valeur les ressources productives dont il dispose pour atteindre une croissance économique durable et élever le niveau de vie de sa population. La dotation en ressources peut être une condition nécessaire pour le développement de tout pays, mais elle ne suffit pas. La Tanzanie a besoin des moyens d'exploiter et d'employer sa richesse en ressources.

La Tanzanie a reconnu et admis l'importance d'attirer les IED pour atteindre un taux de croissance économique souhaitable et améliorer le niveau de vie. Autrement dit, la piètre base de capitaux et les compétences insuffisantes qui existent en Tanzanie justifient les initiatives que poursuit le gouvernement pour encourager davantage d'investissements de la part d'entrepreneurs locaux et d'investisseurs étrangers.

L'INVESTISSEMENT dans les pays pauvres : qui en profite ?

En un mot, l'investissement étranger est considéré comme une condition préalable pour une plus forte croissance économique et un plus grand développement en Tanzanie.

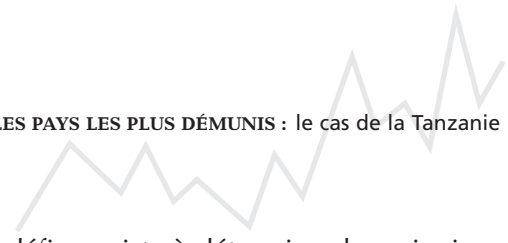
Bien que l'analyse qui précède de l'investissement étranger privé en Tanzanie n'ait pu se prévaloir de données cohérentes et exactes, elle permet de tirer un certain nombre de conclusions provisoires. La Tanzanie est relativement nouvelle dans la compétition mondiale pour les IED. Ses efforts pour accroître les IED datent de la première moitié des années 1980, quand le pays a commencé à libéraliser le régime commercial dans le cadre de son programme d'ajustement structurel. Les IED ont connu une tendance ascendante spectaculaire en Tanzanie et le niveau d'investissement du pays a augmenté en conséquence durant cette période, en grande partie à cause des entrées d'IED. On peut en conclure que l'IED est une voie importante pour une plus forte croissance économique en Tanzanie. Le gouvernement devrait, par conséquent, rationaliser davantage les règlements, y compris le plan d'incitation à l'investissement afin d'attirer un plus grand nombre d'IED.

Les investissements étrangers directs sont le principal constituant des IEP, et leur propre composition est dominée par les participations directes (par opposition aux éléments non participatifs comme les prêts intra-compagnies à court et long terme et les crédits-fournisseurs de compagnies liées). C'est le signe d'un climat sain et approprié où les risques d'in-

vestissement se trouvent réduits au minimum. Bien que la Tanzanie ait aussi besoin d'entrées de capitaux non participatifs, le gouvernement devrait continuer à encourager les IED participatifs pour assurer de plus faibles ratios dettes/participations.

Les emprunts que les banques réalisent à l'étranger pour leurs propres besoins financiers et ceux de clients nationaux n'ont pas actuellement une grande importance pour la Tanzanie. On dit que plusieurs facteurs empêchent les banques tanzaniennes d'emprunter à l'étranger. Les principaux sont le coût des emprunts, les risques de change et les possibilités limitées de prêts nationaux subséquents. Ces dernières sont un gros inhibiteur car les banques nationales souffrent d'un surplus de liquidité. La capacité d'absorption du marché intérieur est généralement limitée pour diverses raisons, dont le manque d'entreprenariat et de compétences pour concevoir et gérer des plans d'affaires. Il est donc urgent de renforcer les capacités des investisseurs dans la communauté des affaires.

La surveillance et l'évaluation des IED en Tanzanie sont entravées par les piètres données. Par exemple, il manque des données systématiques sur les pays d'origine des IEP, sur les revenus et profits rapatriés des IED, et sur la fuite des capitaux. La collecte de données systématiques est un domaine où le TIC doit consacrer davantage de ressources pour aider la gestion de l'économie. Si la Tanzanie ne se dote pas d'un meilleur système de suivi statistique pour les IEP et/ou



les IED, il est fort probable que la surveillance et l'évaluation des entrées de capitaux n'iront pas assez loin.

Quand on considère les divers critères utilisés pour évaluer l'effet des IED, il est clair que mines, services et fabrication sont les secteurs importants par la valeur et la croissance des investissements, et par les recettes gouvernementales générées. Mais le secteur primaire, y compris l'agriculture et la pêche, devrait aussi recevoir une plus grande priorité si on veut favoriser la création d'emplois. Même si certaines études montrent que les IED ont créé un nombre accru d'emplois, on dit que le manque de compétences appropriées, par exemple, dans le secteur minier empêche l'absorption de travailleurs. C'est un problème particulièrement sérieux dans les régions rurales. Le développement des compétences devrait faire partie intégrante du développement d'une économie rurale diversifiée. La disponibilité de ressources humaines qualifiées n'a pas progressé au même rythme que la croissance industrielle en Tanzanie. Le développement des ressources humaines n'a pas reçu l'accent qu'il mérite au niveau des stratégies nationales. Une stratégie d'emploi plus « pro-rurale » pour l'industrie minière est primordiale pour atténuer la marginalisation du secteur rural et améliorer les avantages retirés des IED.

L'importance des IED en Tanzanie s'étend à la technologie, aux liens avec l'économie locale, et aux contributions à l'infrastructure locale comme les routes, les écoles et les hôpitaux. Il y a eu aussi une amélioration sensible dans le commerce national et international. Le prochain

défi consiste à déterminer les principaux obstacles par exemple, dans le cadre d'incitations à l'investissement et du régime fiscal, et à prendre les mesures correctives qui s'imposent à long terme pour tirer parti des possibilités inexploitées dans ce domaine.

Malgré les réformes en cours, le système fiscal reste compliqué en Tanzanie. Les nombreuses taxes locales imposent des coûts de transaction supplémentaires aux investisseurs. La multiplicité des taxes et l'absence de transparence des procédures, qui encouragent la corruption, constituent des obstacles pour les investisseurs locaux. Elles agissent en outre comme des barrières aux entrées et aux opérations d'IED dans le pays. De plus, la Tanzanie concède plus qu'il est nécessaire au nom des « incitations à l'investissement ». Ce sont des points valables, qui ne valent pas uniquement pour la Tanzanie. Ces problèmes sont des obstacles au développement durable en Tanzanie. Il est urgent que le gouvernement élabore un régime fiscal où les règlements et la promotion des investissements seront rationalisés et qui assurera des rendements équitables et transparents aux Tanzaniens par le biais des recouvrements fiscaux. La redevance actuelle de 3 pour cent, par exemple, pourrait être portée à 5 pour cent sans compromettre la compétitivité du pays sur le marché mondial.

Une loi que le Parlement tanzanien a adoptée en août 2003 autorise les investisseurs étrangers à acheter des actions à la DSE (Bourse de Dar-es-Salaam). Avant cette loi, les investisseurs étrangers n'avaient pas officiellement l'autorisation de participer au marché boursier. Aujourd'hui, les

L'INVESTISSEMENT dans les pays pauvres : qui en profite ?

règles régissant les marchés financiers en Tanzanie permettent à des non-résidents d'acheter des actions à la DSE sous certaines réserves. Les marchés financiers du pays en sont encore à leurs débuts. Sur les six entreprises inscrites à la cote par la Capital Market and Securities Authority, deux seulement peuvent accepter d'autres investisseurs étrangers car les quatre qui restent sont déjà contrôlées à 65 pour cent ou plus par des intérêts étrangers.

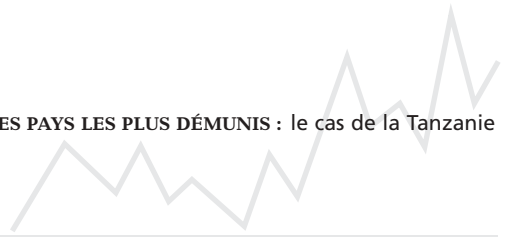
Les activités de développement de la Tanzanie doivent être financées si on veut arriver à réduire la pauvreté et à améliorer le bien-être de la population. Quand le gouvernement s'évertue à améliorer l'épargne intérieure, il est nécessaire de mobiliser d'autres sources fiables et efficaces. De toute évidence, l'investissement étranger privé est l'une des sources potentielles les plus efficaces s'il est bien géré. Certains effets positifs des IED sont manifestes dans les secteurs minier, financier et des télécommunications. Pendant que le gouvernement continue à trouver des moyens d'attirer plus d'IED, les accords d'investissement existants devraient faire l'objet d'un réexamen permanent et de renégociations, si et lorsque c'est nécessaire, pour faire face aux effets négatifs.

Il est également important de souligner que, même si on reconnaît le rôle et l'importance des IED, les efforts du gouvernement pour les attirer ne devraient pas compromettre les initiatives parallèles visant à améliorer l'épargne intérieure. Le rôle des IED peut être facilement exagéré surtout parce que les autorités ne

veulent pas prendre les mesures voulues pour accroître l'épargne intérieure. Il est nécessaire de changer ces attitudes car les niveaux d'investissement dans n'importe quel pays sont principalement déterminés par l'épargne intérieure, tandis que l'investissement étranger ne peut jouer qu'un rôle secondaire.

Biographie

Oswald Mashindano est chercheur-boursier auprès de l'Economic Research Bureau de l'université de Dar-es-Salaam, en Tanzanie. Il a rédigé ce chapitre du RCD alors qu'il se trouvait en congé sabbatique et affecté à un projet sur le Programme régional de développement des entreprises à l'Economic and Social Research Foundation (ESRF), également situé à Dar-es-Salaam. Depuis les 16 dernières années, M. Mashindano a été chargé de cours à l'université de Dar-es-Salaam. Il est également chargé de cours à temps partiel à l'université de Zanzibar, au College of Business Education et au collège Waldorf (campus de Dar-es-Salaam). Oswald Mashindano est coauteur de divers ouvrages dont les plus récents sont les suivants : *Maendeleo Stahimilivu (Sustainable Development)*, *Tourism Growth and Sustainable Development* et *Mining for Sustainable Development in Tanzania*. Il est aussi coauteur de plusieurs articles, dont *The Agricultural Sector and Poverty in Tanzania: The Impact and Future of the Reform Process* et *Poverty in Tanzania: Situation, Perception and Escape Routes*.



Annexe

Quelques-unes des mesures que le gouvernement de la Tanzanie a prises pour attirer et garder les IEP

1. Procédures entourant les investissements : le processus d'enregistrement des IED

Avant de fonder une entreprise, les parties doivent obtenir quelques autorisations générales, licences et permis. Les nouveaux établissements doivent s'enregistrer auprès de la Business Registration and Licensing Agency (BRELA) pour obtenir un certificat de constitution en société ou un certificat de conformité. C'est une condition obligatoire pour établissements locaux et étrangers. Après quoi l'enregistrement pour le certificat des marques de commerce et/ou de service doit se faire avant l'obtention finale de la licence d'affaires. En outre, les activités menées dans divers secteurs exigent des licences sectorielles.

La loi fiscale exige que tous les établissements s'enregistrent auprès du fisc, à savoir la Tanzania Revenue Authority (TRA). Tous les investisseurs se voient attribuer un numéro d'identification fiscale avant d'effectuer toute transaction liée à l'entreprise respective.

Comme tous les terrains en Tanzanie appartiennent à l'État, les investisseurs peuvent les obtenir par le biais des droits d'occupation accordés par le gouvernement, des droits dérivés du TIC ou des sous-baux accordées à partir de droits d'occupation par le secteur privé. L'occupation de terrains dans le cas de non-résidents se limite aux seules fins des investissements, et les investisseurs qui ont besoin de déployer du personnel étranger doivent faire une demande de permis de résidence.

Au TIC sont stationnés en permanence des hauts fonctionnaires des autres ministères et/ou secteurs dont l'approbation est obligatoire. Cette mesure vise à faciliter et à activer le processus d'enregistrement. Les secteurs en question sont, par exemple, le secteur foncier, la TRA, l'Immigration, le Travail, le Commerce et la BRELA.

2. Mesures d'incitation à l'investissement

Comme on l'a déjà souligné, la Tanzanie a modifié et édicté plusieurs politiques pour attirer davantage d'IED. Quelques-unes de ces mesures sont brièvement expliquées ci-dessous.

Politique de promotion des investissements

La Tanzanie a approuvé sa nouvelle politique d'investissement en octobre 1996. La révision avait pour but de créer un meilleur environnement pour les affaires et les investissements, en mettant en évidence les lois qui nuisaient aux affaires. Ces mesures étaient censées réduire ou éliminer la bureaucratie.

Établissement du TIC

Le TIC, mis sur pied en 1997, est un centre multiservices chargé de promouvoir, coordonner et faciliter les investissements dans le pays. Il représente un point de convergence pour tous les investisseurs et assure la liaison avec eux, depuis les premières demandes de renseignements jusqu'au démarrage final du projet. Le centre cherche à boucler le processus de demande en 14 jours ouvrables. Tous les ministères et organismes du gouvernement sont

légalement tenus de coopérer pleinement avec lui. Le TIC traite avec toutes les entreprises dont l'investissement minimal en capital ne représente pas moins de 300 000 \$ US si elles sont sous contrôle étranger et de 50 000 \$ US si elles sont sous contrôle local.

Guide national des investissements

Le Guide national des investissements entend donner aux investisseurs des renseignements importants sur les possibilités d'investissement qui existent en Tanzanie. Le potentiel d'investissement en Tanzanie continentale englobe des secteurs comme l'activité minière et l'infrastructure (construction routière, ponts, aéroports, production d'électricité, télécommunications, services d'eau, services de soutien aux opérations minières). Comme autres secteurs, il y a l'agriculture, les immeubles commerciaux, les banques de microfinancement, la transformation pour l'exportation, la fabrication et le tourisme.

Incitations à l'investissement

Les éléments incitatifs dans la politique d'investissement de la Tanzanie sont variés. Ils comprennent :

- la ristourne des droits d'importation sur les matières premières;
- le rééchelonnement des paiements de TVA sur les biens d'équipement des projets;
- une TVA au taux zéro sur les exportations de produits manufacturés;
- l'appréciation annuelle des investissements en capital non recouverts dans l'activité minière;
- le report quinquennal de toutes les pertes d'entreprise pour les déduire des futurs gains;
- le droit de transférer à l'étranger 100 pour cent des devises et bénéfices acquis;
- des tarifs d'importation réduits sur les articles d'équipement des projets, un droit d'importation de 5 pour cent pour les investissements dans les secteurs prioritaires et de 0 pour cent pour les investissements dans les secteurs de pointe;
- des déductions pour investissement de 100 pour cent au titre de l'impôt tanzanien sur les sociétés dans la première année du revenu;
- l'accès aux terrains;
- l'approbation automatique pour employer jusqu'à cinq ressortissants étrangers dans tout projet se voyant accorder un certificat d'incitations.

Règlement des différends

La *Loi sur les investissements* de 1997 prévoit une négociation et un règlement des différends entre diverses parties. Si elles sont incapables d'en arriver à un règlement à l'amiable, les parties en cause peuvent recourir à l'arbitrage par le biais des lois nationales et l'entremise du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI). En 2000, les efforts pour rationaliser et renforcer l'arbitrage par le biais de la législation nationale ont conduit à la création d'un tribunal du commerce (*Commercial Court*) qui devait accélérer le jugement des différends commerciaux. Malgré cette mesure, les difficultés qu'on a à faire respecter les obligations contractuelles, surtout pour le recouvrement de créances auprès des clients locaux de filiales étrangères, et le manque de transparence et d'opportunité qui règne dans la résolution des litiges commerciaux, restent les principaux points faibles du cadre qui sert à régler les différends concernant affaires et investissements au niveau national.

Tableau 1 de l'annexe **Tendances dans les recettes fiscales (en millions Sh T)**

Élément fiscal	1993–1994	1994–1995	1995–1996	1996–1997	1997–1998	1998–1999	1999–2000	2000–2001	2001–2002
Droit d'importation et droit d'accise	50 229 (32 %)	(23 %) 171 993	81 926 (28 %)	(27 %) 178 000	131 387 (26 %)	(34 %) 250 397	176 773 (31 %)	(35 %) 266 322	187 375 (29 %)
Taxe de vente (locale et importations)	70 388 (25 %)	(32 %) 0	81 965 (0 %)	(27 %) 0	84 558 (0 %)	(22 %) 0	115 278 (0 %)	(23 %) 0	145 371 (0 %)
Taxe sur la valeur ajoutée	0 (0 %)	(0 %) 208 579	0 (34 %)	(0 %) 222 341	0 (32 %)	(0 %) 301 983	0 (36 %)	(0 %) 351 894	0 (37 %)
Impôt sur le revenu	58 505 (27 %)	(27 %) 162 355	86 645 (26 %)	29 % 209 712	103 871 (31 %)	(27 %) 194 013	125 716 (23 %)	(25 %) 219,852	156 951 (23 %)
Autre taxe	41 234 (16 %)	(18 %) 73 356	49 363 (12 %)	(17 %) 75 053	63 918 (11 %)	(17 %) 81 396	87 588 (10 %)	(17 %) 100 410	96 467 (11 %)
Total – recettes fiscales	220 358 (100 %)	(100 %) 616 284	299 899 (100 %)	(100 %) 685 106	383 744 (100 %)	(100 %) 827 789	505 355 (100 %)	(100 %) 938 478	586 164 (100 %)

Notes : (a) Avant l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée (entrée en vigueur en 1998–1999), il y avait la taxe de vente.

(b) Les chiffres entre parenthèses représentent la proportion du total des recettes fiscales.

Source : République unie de Tanzanie, 2003a.

 Tableau 2 de l'annexe **Parts de l'épargne intérieure et des investissements de la Tanzanie dans le PIB (1990–2002) (en millions Sh T)**

Année	PIB (total)	Épargne intérieure	Épargne intérieure en % du PIB	Formation brute de capital	Formation brute de capital en % du PIB
1990	760 005	78 578	10,3	216 909	28,5
1991	989 594	114 120	11,5	286 072	29,0
1992	1 275 917	131 249	10,3	373 043	29,2
1993	1 607 763	46 686	3,0	433 548	27,0
1994	2 125 324	(3 625)	(0,2)	566 660	26,7
1995	2 796 642	75 395	2,7	597 792	21,4
1996	3 452 558	270 988	7,8	627 237	18,2
1997	4 281 600	284 076	6,6	700 803	16,4
1998	5 126 177	299 629	5,8	902 614	17,6
1999	5 977 699	344 000	5,8	999 650	16,7
2000	6 705 134	803 000	12,0	1 281 046	19,1
2001	7 624 616	925 000	12,1	1 406 302	18,4
2002	8 618 071	1 204 000	14,0	1 807 750	21,0

Sources : République unie de Tanzanie, 2003a; Bureau national de la statistique, 2000; dossiers du Bureau national de la statistique.

L'INVESTISSEMENT dans les pays pauvres : qui en profite ?

Tableau 3 de l'annexe **Projets approuvés, emploi, et valeur totale des investissements en Tanzanie (1997–2002)**

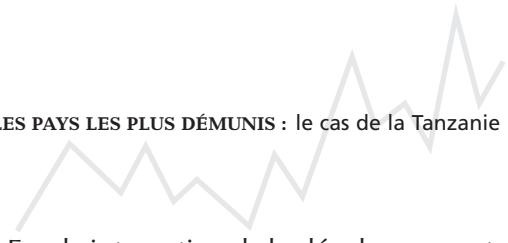
Année	Nbre total des projets approuvés	Nouveaux projets	Anciens projets (expansion et modernisation)	Projets locaux	Projets étrangers	Projets conjoints	Emploi total	Investissement totaux (million TShs)
1997	199	165	34	90	53	56	37 311	602 642
1998	213	157	56	111	46	56	35 010	447 275
1999	181	136	45	81	43	57	12 933	399 138
2000	1 624	1 219	405	745	343	536	241 250	4 957 288
2001	223	155	65	87	53	80	24 699	1 091 805
2002	311	206	105	126	104	81	33 132	1 024 536

Source : République unie de Tanzanie, 2003a.

Tableau 4 de l'annexe **Taxes payées au gouvernement par certaines compagnies privatisées (en millions Sh T)**

Compagnie	Année de la cession	2000–2001	2001–2002
Tanzania Breweries Company Limited	1993	18 334,5	43 472,0
New African Hotel	1993	325,7	664,3
Tanzania Cigarette Company Limited	1995–1996	10 598,8	40 880,5
Tanga Cement	1995	–	1 874,4
National Bank of Commerce	1997	–	3 420,4
Tanzania Portland Cement (Wazo)	1997	1 807,7	3 403,6
Mbeya Cement Company	1997	–	847,5
Kilombero Sugar Company	1997–1998	1 590,0	570,7
Kibo Paper Industries	1997	57,5	101,4
Kunduchi Beach Hotel	1997	17,6	33,2
Morogoro Canvas Mill	1998	1,9	109,7
Cooperatives and Rural Development Bank	1999	–	1 818,8
Mtibwa Sugar Company Limited	1999	889,3	892,5
TPC – Arusha Chini	2000	2 339,5	2 107,5
Dar-es-Salaam Airports Handling Company Limited	2000	24,6	533,9
Tanzania Telecommunication Company Limited	2001	512,7	28 529,7
Total		36 499,8	129 260,1

Source : République unie de Tanzanie, 2003a.



Références

Ackello-Ogotu C. et P.N. Echessah, « Unrecorded Cross-Border Trade Between Tanzania and Her Neighbours: Implications for Food Security », *Technical Paper No. 89*, USAID, Dar-es-Salaam, 1998.

Banque de la Tanzanie, Bureau national de la statistique et Centre d'investissement de Tanzanie, *Report on the Study of Foreign Private Capital Flows in Tanzania*, Dar-es-Salaam, 2001.

Banque mondiale, *Agriculture in Tanzania Since 1986: Follower or Leader of Growth?*, IFPRI, Washington, 2000.

Bureau national de la statistique, *National Accounts of Tanzania (1990–2000)*, Cabinet du président, Planification et privatisation, Dar-es-Salaam, 2000.

Chachage, C.S.L., « The Meek Shall Inherit the Earth but not the Mining Rights », in P. Gibbon (dir.), *Liberalized Development in Tanzania: Studies in Accumulation Processes and Local Institutions*, The Nordic Institute for African Studies, Upsalla, Suède, 1995.

CNUCED, *World Investment Report 2000 – Cross-Border Mergers and Acquisitions and Development*, New York, juillet 2000.

Economic Research Bureau (ERB), *A Study of Rural Financial Services in Tanzania and Proposals for the Future Rural Financial Services Programme*, rapport final soumis au ministère de l'Agriculture et des Coopératives et au

Fonds international de développement agricole, ERB et université de Dar-es-Salaam, Dar-es-Salaam, 2000.

Economic and Social Research Foundation (ESRF), *Labour Flexibility in Tanzania*, rapport soumis à l'Organisation internationale du Travail, Dar-es-Salaam, 2002.

_____, *Linking Millennium Development Goals (MDGs) and Policy Frameworks in Tanzania*, rapport présenté au Programme des Nations Unies pour le développement, Dar-es-Salaam, 2003.

Hafidh, M., *Zanzibar Direct Investment: Evolution and Performance*, rapport présenté au premier Groupe national de consultation sur l'investissement pour le développement, ESRF, Dar-es-Salaam, 2002.

Kabelwa, G.M., « South African FDI in East Africa: The Case of Tanzania », *Working Paper Series No. 5*, ESRF, Dar-es-Salaam, 2003.

Kulindwa, K.; Mashindano, O.; Shechambo F. et Sosovele, H., *Mining for Sustainable Development in Tanzania*, Presses de l'université de Dar-es-Salaam, Dar-es-Salaam, 2003.

Kulindwa, K.; Mashindano O. et Sosovele, H., *Tourism Growth and Sustainable Development*, Presses de l'université de Dar-es-Salaam, Dar-es-Salaam, 2002.

Madete, L. et Aiko, R., *Investment for Development Project*, rapport final soumis au gouvernement de la Tanzanie, ESRF, Dar-es-Salaam, 2003.

L'INVESTISSEMENT dans les pays pauvres : qui en profite ?

Musonda, F., « Development Strategy and Manufactured Exports in Tanzania », *Lund Economic Studies No. 52*, Département de sciences économiques, université de Lund, Lund, 1992.

Musonda, F. et Madete, L., *Tanzania Investment Policy and Performance*, ESRF, Dar-es-Salaam, 2002.

Nations Unies, *UNCTAD Investment Policy Review: The United Republic of Tanzania*, UNCTAD/ITE/IPC/Misc. 9, Nations Unies, Genève, 2002.

Ndulu, B., « Tanzania's Economic Development: Lessons from the Experience and Challenges for the Future », in L.A. Msambichaka *et al.* (dir.), *Development Challenges and Strategies for Tanzania: An Agenda for the 21st Century*, Presses de l'université de Dar-es-Salaam, Dar-es-Salaam, 1994.

Nyoni, T.S., « Capital Flight from Tanzania », in S.I. Ajayi et M.S. Khan (dir.), *External Debt and Capital Flight in Sub-Saharan Africa*, Fonds monétaire international, Washington, 2000.

Ole-Naiko, E.N., *Situation of Investment in Tanzania and the Need to Attract Investment in the Livestock Sector and its Related Products*, rapport présenté au Deuxième colloque de réflexion, Arusha, Centre d'investissement de Tanzanie, Dar-es-Salaam, 2002.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Linking Millennium Development Goals (MDGs) and Policy Frameworks in Tanzania*, rapport soumis à la direction, Bureau du coordonnateur résident, PNUD, Dar-es-Salaam, 2003.

République unie de Tanzanie, *National Investment Promotion Policy*, Cabinet du président, Planification et privatisation, Dar-es-Salaam.

_____, *The Mining Act, 1997*, ministère de l'Énergie et des Minéraux, Dar-es-Salaam, 1997.

_____, *The Tanzania Development Vision 2025*, Cabinet du président, Planification et privatisation, Dar-es-Salaam, 1999.

_____, *Economic Survey 1998*, Cabinet du président, Planification et privatisation, Dar-es-Salaam, 1999a.

_____, *Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP)*, Cabinet du vice-président, Dar-es-Salaam, 2000.

_____, *Economic Survey 1999*, Cabinet du président, Planification et privatisation, Dar-es-Salaam, 2000a.

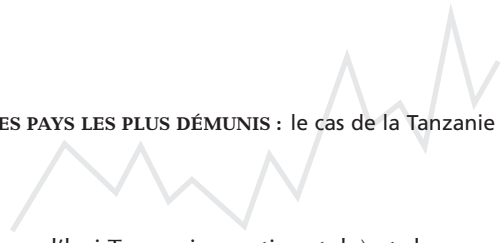
_____, *Tanzania Investment Guide*, Centre d'investissement de Tanzanie, Dar-es-Salaam, 2001.

_____, *Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP), Progress Report 2000/2001: Draft Two*, 2001a.

_____, *Economic Survey 2000*, Cabinet du président, Planification et privatisation, Dar-es-Salaam, 2001b.

_____, *Rural Development Strategy (RDS): Final Report*, Cabinet du Premier ministre, Dar-es-Salaam, 2001c.

_____, *Report on the 2nd Think Tank Meeting on Strategic Investment Promotion in the Livestock Sector*, ministère de l'Eau et du Développement de l'élevage, Dar-es-Salaam, 2002.



_____, *Public Expenditure Review (PER) for the Agricultural Sector: Financial Year 2002/03*, ministère de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire, Dar-es-Salaam, 2002a.

_____, *Household Budget Survey 2000/01*, Bureau national de la statistique, Dar-es-Salaam, 2002b.

_____, *Privatization in Tanzania: Annual Review 2001/2002 and Action Plan 2002/2003*, Cabinet du président, Planification et privatisation, Dar-es-Salaam, 2002c.

_____, *Situation Analysis of Production, Processing, Marketing and Investment in the Livestock Sector in Tanzania*, rapport préparé pour le Colloque de réflexion sur le sous-secteur de l'élevage, ministère de l'Eau et du Développement de l'élevage, Dar-es-Salaam, 2002d.

_____, *Economic Survey 2001*, Cabinet du président, Planification et privatisation, Dar-es-Salaam, 2002e.

_____, *Reform, Growth and Poverty Reduction: Opening Address by the President of the United Republic of Tanzania, His Excellency Benjamin William Mkapa at the Inaugural Tanzania Development Forum*, Dar-es-Salaam, 2003.

_____, *Economic Survey 2002*, Cabinet du président, Planification et privatisation, Dar-es-Salaam, 2003a.

Notes

- 1 La République unie de Tanzanie est née en 1964 de l'union des Républiques du Tanganyika (aujourd'hui Tanzanie continentale) et de Zanzibar (incluant l'île de Pemba).

d'hui Tanzanie continentale) et de Zanzibar (incluant l'île de Pemba). Tout au long de cet exposé, Tanzanie désigne la Tanzanie continentale, le grand centre d'attention de la discussion.

- 2 République unie de Tanzanie, *Tanzania Investment Guide*, Centre d'investissement de Tanzanie, Dar-es-Salaam, 2001; Kulindwa *et al.*, 2003.
- 3 Voir, par exemple, République unie de Tanzanie, *Report on the 2nd Think Tank Meeting on Strategic Investment Promotion in the Livestock Sector*, ministère de l'Eau et du Développement de l'élevage, Dar-es-Salaam, 2002; Nations Unies, *UNCTAD Investment Policy Review: The United Republic of Tanzania*, UNCTAD/ITE/IPC/Misc. 9, Genève, 2002.
- 4 Banque de la Tanzanie, Bureau national de la statistique et Centre d'investissement de Tanzanie, « *Report on the Study of Foreign Private Capital Flows in Tanzania* », Dar-es-Salaam, 2001; Nations Unies, 2002; E.N. Ole-Naiko, « *Situation of Investment in Tanzania and the Need to Attract Investment in the Livestock Sector and its Related Products* », rapport présenté au Deuxième colloque de réflexion, Arusha, Centre d'investissement de Tanzanie, Dar-es-Salaam, 2002.
- 5 République unie de Tanzanie, 2003.
- 6 Ces conclusions reposent sur les informations des 404 compagnies interrogées en 1999. Depuis, aucune autre enquête de ce genre n'a été menée au pays, en dépit du fait que la Banque de Tanzanie, le Centre d'investissement de Tanzanie et le Bureau national de la statistique ont utilisé cette enquête comme exercice d'apprentissage et de développement des capacités pour mener une étude plus approfondie.

L'INVESTISSEMENT dans les pays pauvres : qui en profite ?

- 7 Banque de la Tanzanie, Bureau national de la statistique et Centre d'investissement de Tanzanie, 2001.
- 8 Nations Unies, 2002.
- 9 Des mesures précises figurent dans République unie de Tanzanie, « National Investment Promotion Policy », Cabinet du président, Planification et privatisation, 1996; et dans Nations Unies, 2002.
- 10 Nations Unies, 2002 et Kulindwa *et al.*, 2003.
- 11 Voir République unie de Tanzanie, *The Mining Act, 1997*, ministère de l'Énergie et des Minéraux, 1997; Nations Unies, 2002.
- 12 Les entreprises inscrites à la cote par la Capital Market and Securities Authority sont les suivantes : Tanzania Breweries Limited (TBL), Tanzania Oxygen Limited (TOL), Tanga Cement Corporation, Tanzania Cigarette Company (TCC), Tanzania Tea Packers Company Limited (TATEPA) et Dar-es-Salaam Airport Handling Company Limited (DAHACO). Parmi ces six entreprises, seules TOL et DAHACO n'ont pas épuisé le plafond de 65 pour cent.
- 13 Des résultats pour les autres critères d'évaluation utilisés dans cette enquête sont exposés dans Nations Unies, 2002.
- 14 Kulindwa *et al.*, 2002.
- 15 Voir, par exemple, Kulindwa *et al.*, 2002 et Kulindwa *et al.*, 2003.
- 16 Voir, par exemple, Nations Unies, 2002; L. Madete et R. Aiko, *Investment for Development Project*, rapport final soumis au gouvernement de la Tanzanie, ESRF, Dar-es-Salaam, 2003.
- 17 Economic Research Bureau, *A Study of Rural Financial Services in Tanzania and Proposals for the Future Rural Financial Services Programme*, rapport final soumis au ministère de l'Agriculture et des Coopératives et au Fonds international de développement agricole, Dar-es-Salaam, ERB, 2000.
- 18 République unie de Tanzanie, *Privatization in Tanzania: Annual Review 2001/2002 and Action Plan 2002/2003*, Cabinet du président, Planification et privatisation, Dar-es-Salaam, 2002c.
- 19 Nations Unies, 2002.
- 20 République unie de Tanzanie, *Situation Analysis of Production, Processing, Marketing and Investment in the Livestock Sector in Tanzania*, rapport préparé pour le Colloque de réflexion sur le sous-secteur de l'élevage, ministère de l'Eau et du Développement de l'élevage, 2002d; Nations Unies, 2002.
- 21 Voir, par exemple, C.S.L. Chachage, « The Meek Shall Inherit the Earth but not the Mining Rights », in P. Gibbon (dir.), *Liberalized Development in Tanzania: Studies in Accumulation Processes and Local Institutions*, The Nordic Institute for African Studies, Uppsalla, Suède, 1995; Kulindwa *et al.*, 2003. Quand on considère le système fiscal d'un œil critique, on se rend compte que la Tanzanie a été trop généreuse envers les investisseurs par rapport à bien d'autres pays du monde en développement et du monde développé. Elle pourrait améliorer la situation en ajustant les stimulants fiscaux pour qu'ils soient plus favorables aux propriétaires locaux.
- 22 C. Ackello-Ogutu et P.N. Echessah, « Unrecorded Cross-Border Trade Between Tanzania and Her Neighbours: Implications for Food Security », *Technical Paper No. 89*, USAID, Dar-es-Salaam, 1998.
- 23 Nations Unies, 2002.

